



HAL
open science

Sarg (Rachel), *La foi malgré tout. Croire en prison.* Paris, Presses universitaires de France, 2016, 264 p., 20 €.

Charles-Henry Cuin

► **To cite this version:**

Charles-Henry Cuin. Sarg (Rachel), *La foi malgré tout. Croire en prison.* Paris, Presses universitaires de France, 2016, 264 p., 20 €.. *Revue française de sociologie*, 2017, 58 (1), pp.139-142. halshs-02473329

HAL Id: halshs-02473329

<https://shs.hal.science/halshs-02473329>

Submitted on 23 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Charles-Henry CUIN, *Centre Émile-Durkheim Université de Bordeaux*

Compte-rendu de : Sarg (Rachel), *La foi malgré tout. Croire en prison*. Paris, Presses universitaires de France, 2016, 264 p.

Revue française de sociologie, vol.58, n°1, 2017

Qu'est-ce que les religions font aux détenus, et que font les détenus des ressources religieuses que le système pénitentiaire met à leur disposition ? L'intérêt de l'ouvrage de R. Sarg est de montrer que la première question est indissociable de la seconde, et que les effets de l'offre religieuse en prison dépendent tout autant de la manière dont cette offre institutionnelle est mobilisée par une demande individuelle que de la structure de cette offre. Le « paradigme du marché », en considérant les détenus comme des acteurs intentionnels et rationnels mus par l'optimisation des ressources de tous ordres (cognitif, matériel ou social) qui leur sont offertes ou qu'ils suscitent en matière religieuse, permet en effet de traiter les rapports entre religion et prison non comme déterminés par des normes ou des caractéristiques essentielles des deux institutions, mais comme résultant d'interactions dynamiques entre une offre et une demande elles-mêmes diverses et variées. Le coût empirique de cette option est la nécessité de prendre en compte la pluralité des protagonistes de ce système d'action, la diversité des situations institutionnelles qui peuvent se présenter, ainsi que la spécificité des statuts carcéraux et judiciaires des détenus – en fonction évidemment de la religion concernée : les ressources religieuses ne sont pas mobilisées de la même manière ni dans le même but en maison centrale par un détenu catholique âgé condamné à une longue peine pour affaire de mœurs, et par un jeune braqueur musulman en attente de jugement en maison d'arrêt.

C'est cette attention à l'hétérogénéité tant de l'offre que de la demande religieuses qui fait de cet ouvrage l'un des mieux documentés à la fois sur la place et le statut des religions dans les prisons françaises, sur le rôle qu'elles jouent dans les interactions entre les divers protagonistes du système carcéral, ainsi que sur la façon dont les détenus recourent aux ressources qu'elles sont susceptibles de leur offrir. Il est en effet le fruit d'une enquête réalisée dans trois types distincts d'établissements pénitentiaires de la région Nord-Est, ayant donné lieu à une importante moisson d'observations *in situ* et à près de 90 entretiens effectués tant auprès de détenus

mâles de tous âges, religions, statuts carcéraux et judiciaires (N = 60) que de personnels pénitentiaires divers et d'aumôniers des quatre principales religions, tous généreusement cités. C'est dire que, sans prétendre à une représentativité statistique, l'ouvrage de R. Sarg est riche d'informations que l'auteure présente avec détail et analyse de façon tout à fait convaincante, même si certains aspects appellent quelques critiques.

Les deux premiers chapitres examinent respectivement l'évolution historique de la place du religieux dans le système pénal français, et la gestion de « la religion au quotidien » par l'institution carcérale contemporaine. Après avoir rappelé les espoirs traditionnellement mis dans le rôle régénérateur et moralisateur de la religion (catholique) auprès des détenus, puis leur déception et la place peu à peu dévolue à de nouveaux acteurs du carcéral (médecins experts, professionnels d'encadrement qualifiés, puis formateurs et travailleurs sociaux), ils montrent comment la religion a perdu sa place centrale dans le dispositif pénitentiaire sous l'effet de la laïcisation et de la rationalisation de la société. Pourtant, si les aumôniers sont devenus des acteurs parmi d'autres, le droit à la pratique religieuse repose aujourd'hui sur un socle juridique robuste qui confère aux religions (et donc à l'islam nouveau venu) une légitimité nouvelle correspondant à la reconnaissance officielle de leur rôle dans les missions de réinsertion et de resocialisation des détenus confiées à l'institution carcérale. Cette dernière est donc confrontée à la régulation parfois délicate de l'activité religieuse des détenus et des clercs qui l'organisent. La liberté religieuse garantie aux premiers et les droits reconnus aux seconds n'étant pas sans limites, il revient à l'administration d'interpréter les articles concernés du Code de procédure pénale en fonction de l'évolution des demandes et de l'analyse des situations concrètes.

En prison, la « ressource religieuse » (chap. 3) se caractérise d'abord par son inégale répartition selon la confession considérée et l'établissement concerné. À cet égard, le trait le plus marquant est celui de la précarité tant quantitative que qualitative de l'offre religieuse musulmane, lors même que l'islam est surreprésenté dans la population carcérale. Le contraste est frappant entre le nombre d'aumôniers catholiques ou protestants et celui des imams, leur disponibilité et leur dynamisme respectifs, ainsi que l'organisation et l'activité des aumôneries correspondantes.

Cette disparité peut d'ailleurs varier d'un établissement à l'autre du fait de l'attitude plus ou moins bienveillante de l'administration et de ses agents, et donc du niveau de collaboration qui s'instaure entre aumôniers et personnels pénitentiaires (chap. 4).

Mais si les « marchés » où les acteurs intéressés (essentiellement d'anciens fidèles) sont susceptibles de se procurer des biens et services religieux sont inégalement pourvus en produits offerts, la demande varie également en fonction des caractéristiques personnelles des éventuels requérants. Selon leur biographie religieuse antérieure, la nature des crimes commis, la longueur de la peine à effectuer, la phase du processus carcéral dans lequel ils se trouvent, les détenus peuvent mobiliser des dimensions différentes de l'offre religieuse qui leur est proposée.

Le cadre d'analyse choisi par R. Sarg est structuré par le concept d'« incertitude » proposé par Gérard Bronner (*L'Incertitude*, Paris, PUF, 1997). L'expérience carcérale, en modifiant profondément l'environnement cognitif, matériel et social du sujet, entraîne chez celui-ci une rupture de la *confiance* qu'il avait dans ses représentations habituelles du monde et des autres, ainsi que dans la légitimité et l'efficacité de ses conduites routinières. C'est donc une situation d'*incertitude généralisée* qui caractérise l'expérience du détenu, au contraire de ce que l'on pourrait imaginer dans un univers institutionnel *total* (Erving Goffman) tel que celui de la prison (chap. 5). Ces incertitudes sont soigneusement décrites : incertitudes de l'arrivée en détention conjuguant sentiment d'étrangeté et prise de conscience de l'imprévisibilité des situations rencontrées ; incertitudes judiciaires relatives aux délais incertains des décisions et à la nature du verdict, qu'il s'agisse du quantum de la peine, du sort des demandes de liberté conditionnelle ou encore des transferts d'établissement ; incertitudes marquant la gestion d'un quotidien carcéral où la perte d'autonomie rend le détenu particulièrement vulnérable aux conditions nouvelles qui lui sont imposées, tant au plan matériel (cohabitation ou au contraire isolement) qu'au plan affectif (absence des siens, peur du « temps vide ») ; et, évidemment, incertitudes proprement cognitives corrélatives d'une altération plus ou moins profonde des croyances et des valeurs individuelles : « Le choc carcéral ramène de façon brutale à la conscience des questionnements qui étaient inexistants, ou semi-

conscients, ou encore vécus sur le mode d'une certitude qui n'est plus de mise. » (p. 118).

Le chapitre 6 (« L'offre religieuse et les incertitudes de sens ») est incontestablement le moment fort de l'ouvrage. Il montre en effet le rôle privilégié que la religion peut jouer – qu'elle joue effectivement dans de nombreux cas – dans la réduction des incertitudes cognitives et, plus particulièrement, des *incertitudes de sens* : sens de l'acte commis qui entraîne souvent une situation de dissonance axiologique difficilement supportable, sens à donner à la peine parfois incomprise mais toujours douloureuse, nécessité de construire le sens d'un avenir essentiellement incertain et après une « sortie » souvent redoutée. De fait, les ressources cognitives religieuses paraissent inépuisables, qui soit apportent les réponses bénéfiques attendues soit affirment aux intéressés que leur recherche ne saurait être vaine et les remettent ainsi sur des chemins d'espoir. Le pardon, qui fait partie de cette « offre cognitive », et la prière, par sa capacité performative supposée ou réelle, apparaissent ainsi comme des instruments surinvestis de réduction de ces incertitudes de sens. À cet égard, le sous-titre, *Croire en prison*, est autrement mieux inspiré que le surprenant titre, *La foi malgré tout*, qui paraît antinomique avec la thèse de l'ouvrage...

Reprenant la distinction proposée par G. Bronner entre incertitudes « de sens » et « en finalité », l'auteure étend ensuite l'analyse de la mobilisation de l'offre religieuse à d'autres dimensions de la condition carcérale. Regroupées un peu en vrac à l'intérieur de deux chapitres fourre-tout, les incertitudes du quotidien (chap. 7) et des incertitudes « matérielles, sociales et judiciaires » (chap. 8) peuvent en effet trouver des solutions plus ou moins satisfaisantes, non plus dans les contenus proprement théologiques des religions mais dans l'organisation et la présence même de celles-ci, dans les activités qu'elles proposent et dans les services rendus personnellement par leurs représentants.

Enfin, une dernière partie (chap. 9 et 10) aborde la question du rôle éventuel de la prison dans le développement de l'extrémisme religieux – essentiellement islamique. On n'y trouvera guère de réponses nouvelles par rapport aux travaux existants. Au regard de ses propres observations, l'auteure souligne toutefois qu'à tenter de censurer ou simplement de ralentir le développement de l'offre religieuse musulmane l'administration pénitentiaire risque bien, au motif d'en augmenter le prix sur le

« marché cognitif », d'en augmenter aussi l'attractivité relative et, par là, la consommation par une population particulièrement sensible aux bénéfices du processus classique de « retournement du stigmaté » (E. Goffman).

L'intérêt majeur de l'ouvrage de R. Sarg est de mettre au jour les ressorts et les modalités de la mobilisation des ressources religieuses par certains détenus (voir la typologie présentée chapitre 11) tout en recourant, sur le plan théorique, à un schéma explicatif particulièrement sobre en concepts et en hypothèses. En subsumant, dans la notion d'« incertitude », l'ensemble des épreuves individuelles vécues par les détenus, il fait en effet clairement apparaître que les religions, dont les assertions cognitives ont le privilège inouï de ne pas avoir à se conformer aux critères habituels de la vérité, constituent des instruments spécialement efficaces de réduction de ces incertitudes. On regrettera seulement que le schéma explicatif retenu ne propose pas d'hypothèses sur le fait que le recours à l'offre religieuse ne soit pas aussi général parmi des détenus vivant les mêmes situations d'incertitude et qu'il reste, semble-t-il, l'apanage d'individus ayant connu une socialisation religieuse antérieure.

De même regrettera-t-on que l'auteure n'ait pas cru nécessaire de définir un peu précisément ce qui, dans son ouvrage, est entendu sous les termes « foi », « croyances religieuses » ou encore « croire ». Parce que l'« offre religieuse » ne se réduit pas nécessairement à des croyances identifiables mais qu'elle peut aussi, par exemple, consister dans la mise à disposition de produits spirituels abstraits ou, au contraire, de pratiques purement rituelles, la *foi* d'un individu mérite d'être spécifiée selon sa nature, son intensité et sa stabilité. Aussi n'aurait-il pas été sans intérêt d'identifier, au sein de la population carcérale concernée, les types de foi rencontrés et, le cas échéant, les croyances proprement dites. En fin de compte, ce livre en apprend davantage sur ce que le gens font et sur ce qu'ils disent éprouver en matière religieuse que sur ce qu'ils croient effectivement (ou sur ce en quoi ils croient).

En fait, ce que R. Sarg décrit avec talent, c'est le rapport de ces prisonniers à la religion (à la leur ou à celle des autres) ou, pour parler comme Georg Simmel, à une « forme » (la *religiosité*), avec tout ce que cela induit sur le plan de leurs attitudes et de leurs interactions avec les autres, de leurs conduites en matière religieuse, de leur

équilibre personnel, ou encore de leurs attentes et de leurs espoirs. Cela constitue déjà une entreprise considérable et, pour le coup, réussie.